

Conseil Consultatif de la Personne en situation de Handicap (CCPH) d'Esneux

Rapport d'activités 2024

Avant-propos

La Commune d'Esneux compte, sur ses différentes entités, un peu plus de 560 personnes en situation reconnue de handicap, ce qui représente 5% de la population ayant des besoins spécifiques dont la prise en compte est essentielle afin d'améliorer leur quotidien.

En signe d'engagement pour faire d'Esneux une commune inclusive, la Commune a signé la Charte communale de l'inclusion de la personne en situation de handicap en août 2020. Cette charte est impulsée par Esenca et permet notamment de candidater à l'obtention du label Handycity® qui est remis tous les 6 ans en reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives.

C'est également dans ce cadre que le Conseil Consultatif de la Personne en situation de Handicap d'Esneux (CCPH) a été créé en septembre 2022.

Informations générales

Le 22 décembre 2022, le Conseil communal a confirmé la création du CCPH, composé de 15 membres qui ont posé leur candidature. Le CCPH est composé essentiellement de membres en situation de handicap, d'aidants proches, de la personne handicottée de la commune, de représentants d'associations locales œuvrant dans le domaine du handicap (Cap2Sports, Os'mose, Altéo, les Chanterelles) ainsi que de personnes sensibilisées à la thématique du handicap.



Composition

18 membres avaient été désignés officiellement en décembre 2022.

Deux membres se sont retirés dans le courant de l'année 2024 et, en parallèle, le CCPH a pu compter sur l'énergie d'un nouveau membre.

Objectifs

Le CCPH a pour objectifs de remettre des avis objectifs et concrets permettant la prise en considération des besoins spécifiques de chacun et assurer l'inclusion au sein du territoire communal. Il est le lieu d'informations, de réflexions, de débats sur toutes questions liées, directement ou indirectement, à la personne en situation de handicap, et proposera des initiatives susceptibles de rencontrer les préoccupations des citoyens en situation de handicap, en vue d'améliorer leur autonomie et leur qualité de vie.

Actions organisées

Pour cette année 2024, les membres ont concentré leurs efforts sur l'accessibilité des lieux publics, ainsi que sur la sensibilisation auprès du public. Ils ont impulsé et/ou mis en place diverses activités détaillées ci-dessous.

Journée handisport

A la suite de la journée de sensibilisation sur le handicap proposée aux élèves des écoles communales en septembre 2023, et en collaboration avec le CSET, asbl coordinatrice du hall omnisport d'Esneux et de Tilff, le CCPH a participé à l'organisation d'une journée handisport sur le thème des jeux olympiques et paralympiques le jeudi 4 juillet.

Cette activité de sensibilisation s'est organisée au hall omnisport d'Esneux à destination des élèves de 5^e et 6^e primaire de toute l'entité d'Esneux, tous réseaux confondus, et fut une belle réussite, réunissant près de 250 enfants.

Les élèves ont pu participer à une dizaine d'ateliers différents tenus par des organismes travaillant dans le domaine du handicap : para-karaté, parcours en chaise roulante avec l'asbl Os'mose, handibasket avec l'association Rolling Chair, apprentissage de la langue des signes avec l'asbl Surdimobile, gokart, boccia, etc.

Tous les élèves présents ont pu tester les différentes activités. La journée s'est terminée par la formation des anneaux olympiques par toutes les écoles présentes.



Petit-déjeuner dans le noir

Dans le cadre des Journées du Patrimoine 2024 dont le thème était « Les personnes à besoins spécifiques », le CCPH a organisé le 8 septembre un petit-déjeuner dans le noir à l'Escale en collaboration avec l'ASBL « La Lumière ». L'objectif était de sensibiliser le public aux personnes en situation de handicap visuel, via une immersion dans le monde des malvoyants. Les membres du CCPH se sont portés volontaires pour la mise en place de la salle et le dressage du repas, ainsi que pour l'accueil des participant·e·s. Cet événement a rassemblé 35 personnes de tous âges autour d'un petit-déjeuner dans le noir. Les participant·e·s étaient aidé·e·s à table par des guides malvoyants de l'ASBL « La Lumière ».

L'évènement a rencontré un beau succès, certaines inscriptions ont dû être refusées au vu du nombre de places limité.

Jeu de piste inclusif

Dans le cadre des Journées du Patrimoine 2024 dont le thème était « Les personnes à besoins spécifiques », le CCPH a organisé un jeu de piste inclusif consacré au petit patrimoine populaire de la commune d'Esneux, dont le départ et l'arrivée se faisaient à l'Escale.

Ce jeu a été conçu avec les membres du CCPH, en collaboration avec « Le Vieil Esneux Ardenne-Condroz ASBL », dont les missions sont de recenser, préserver et valoriser le patrimoine communal. Un groupe de travail mêlant membres du CCPH et membres du Vieil Esneux s'est réuni pour créer les questions du jeu. Le parcours de 2,5 km a également été conçu par les membres du CCPH, en veillant à ce qu'il soit accessible aux PMR. Le jeu a rassemblé 30 personnes, divisées en 5 équipes (famille, amis...). Chaque équipe était guidée par un « passeur de mémoire » du Vieil Esneux.

Tous les participant·e·s ont reçu des lots au retour du jeu de piste. Ceux-ci ont été gracieusement offerts par les commerçants de la commune, avec la participation active des membres du CCPH. Cela a permis aux équipes d'échanger, tant leurs cadeaux que leur retour d'expérience sur le jeu de piste inclusif.



Soutien aux améliorations d'accessibilité pour les bâtiments publics

Le CCPH continue de soutenir et suivre les projets d'aménagements sur la commune pour une meilleure accessibilité PMR. Les aménagements suivants ont été effectués en 2024 ou sont en cours d'exécution :

- Mise en place d'une place de parking PMR à l'entrée de la crèche communale, non loin de la salle de Méry ;
- Installation de deux panneaux de signalisation de places de parking PMR sur le parking du CAP'S Méry ;
- Installation de barres d'appui dans la toilette PMR ainsi que de bandes réfléchissantes sur les portes d'entrée vitrées du CAP'S Méry ;
- Consultation du CCPH et avis sur les plans d'urbanisme du futur aménagement de la plaine de jeux de l'ancien camping de Tilff ;
- Consultation et avis sur les travaux d'aménagements autour du Château Brunsode à Tilff (cheminements en béton caverneux, places de parking PMR, rampe, etc.) ;
- Avis sur l'accessibilité du site autour du chalet à livres dans le centre d'Esneux ;
- Soutien au projet d'aménagement d'un trottoir traversant au niveau du Château Lavaux (place du Roi Chevalier) prévu pour 2025.



En parallèle, les membres CCPH restent attentifs aux travaux d'aménagements PMR prévus au hall omnisports d'Esneux (sanitaires et accès à la cafétéria), les transformations étant programmées pour 2025.

Guide pratique de la personne en situation de handicap

Le CCPH a été sollicité par la personne handicontact de la commune de Sprimont afin de créer un guide destiné aux personnes en situation de handicap reprenant les contacts et informations utiles. L'idée était de co-réaliser celui-ci avec plusieurs communes : Sprimont, Esneux, Aywaille, Comblain-au-Pont et Chaudfontaine.

Les agents des communes susmentionnées, avec l'aide des membres CCPH, ont rassemblé les informations utiles propres à leur commune. Ces informations ont ensuite été rassemblées dans une brochure. Le guide « Bott'inclusion » est maintenant imprimé et disponible dans chaque commune concernée par le projet.



Stages communaux inclusifs

Sous l'impulsion du CCPH, une nouvelle action liée à la thématique a pu être ajoutée au Plan de Cohésion Sociale : l'inclusion des enfants en situation de handicap.

Les coordinateurs des stages communaux avaient constaté que ceux-ci n'étaient pas adaptés pour les enfants en situation de handicap, suite aux demandes de parents. Une collaboration est ainsi née entre la Commune d'Esneux et Altéo asbl.

Altéo asbl a mis des moniteurs spécialisés à disposition pour les plaines de vacances et les stages multisports. Ces moniteurs avaient pour rôle de veiller à l'accompagnement des enfants en situation de handicap au sein d'un groupe d'enfants ordinaires, et de leur permettre de participer un maximum à la vie de groupe lors du stage. Ceci avait pour but de permettre leur développement social, mais aussi culturel, psychique et psychomoteur. En parallèle, cela a permis de sensibiliser les autres enfants au monde du handicap.

Grâce à cette action, deux enfants en situation de handicap ont pu participer aux stages communaux 2024 durant les vacances d'été et d'automne.



Renouvellement des membres du CCPH

Les mandats des membres du CCPH devant suivre la législature communale, un appel à candidatures a été lancé suite aux élections communales d'octobre. Au total, 20 personnes ont posé leur candidature. La liste définitive des membres pour le nouveau CCPH sera validée par le Conseil communal de début 2025, et ce pour une durée de 6 ans.

Par ailleurs, une évaluation a été réalisée auprès des membres du CCPH 2022-2024 et les résultats sont encourageants. Les membres sont satisfaits et s'accordent à dire que le CCPH a eu une légère influence sur l'amélioration de l'inclusion sur le territoire. Ils souhaitent malgré tout plus de consultation en amont des projets d'aménagement du territoire. Ils veulent également continuer à faire connaître le CCPH au grand public et à le sensibiliser au handicap.



Conclusion

Cette année a été riche en activités et en sensibilisation au handicap pour divers publics. De nouveaux emplacements et aménagements PMR ont également été au cœur de l'année 2024.

Les membres du CCPH restent motivés pour promouvoir l'inclusion et la sensibilisation. Ils souhaitent vivement être consultés pour ce qui touche à l'aménagement du territoire et à l'accessibilité PMR dans les bâtiments communaux, et sont volontaires pour partager leur expertise et expérience.

La personne en situation de handicap a droit, comme toute autre personne, à pouvoir bénéficier des services et infrastructures de cette commune, et le CCPH est là pour le rappeler et défendre ses droits.

Les membres CCPH continueront à promouvoir l'inclusion et ce dans toutes les sphères de vie sur le territoire communal pour l'année 2025.

Contact

pcs@esneux.be – 04.380.93.19 / 0478.79.71.48